

Rectorat

**Délégation Académique à la
Formation des Personnels
Enseignants, d'éducation et
d'orientation
(DAFPEN)**

Affaire suivie par

Ingrid MARTINS
Téléphone
01 57 02 65 25

Julie NGUYEN
Téléphone
01 57 02 67 80

Mél
juryacad@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil,

-Vu le Code de l'éducation ;

-Vu le décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015
relatif aux conditions de nomination des
personnels enseignants du second degré et des
conseillers principaux d'éducation aux
fonctions de formateur académique ;

-Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant
l'organisation du certificat d'aptitude aux
fonctions de formateur académique,

Arrête

Article 1 :

Sont déclarées admises à l'examen du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) – session 2016, les personnes dont les noms suivent :

Civilité	Prénom	Nom d'usage	Grade	Discipline
Madame	Anne-Sophie	BENICHOU	Certifiée	Education musicale
Monsieur	Sophie	CALAMBE	PLP	Eco-gestion
Madame	Elise	DENOMME	Certifiée	Histoire Géographie
Madame	Isabelle	DUCOS-FILIPPI	Agrégée	Lettres classiques
Madame	Muriel	ESCH	Certifiée	Technologie
Madame	Patricia	GERARDI	Certifiée	Histoire Géographie
Monsieur	Guillaume	GICQUEL	Agrégé	Histoire-Géographie
Madame	Fabienne	HENRY	Certifiée	Mathématiques
Monsieur	Jean-Paul	HOUVENAEGHEL	Agrégé	Sciences économiques et sociales
Madame	Pascale	JALLERAT	PLP	Lettres et Histoire-Géographie
Monsieur	Frédéric	LEON	Certifié	Mathématiques
Madame	Marianne	LESOU	Agrégée	Sciences de la vie et de la terre
Monsieur	Denis	PICHOT	Certifié	Technologie
Madame	Corinne	PONTIEUX	PLP	Arts appliqués
Monsieur	Grégory	QUIQUEMPOIS	Certifié	Sciences de la vie et de la terre
Madame	Virginie	SATHICQ	Certifiée	Lettres classiques



2/2

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 17 juin 2016

La Rectrice de l'académie de Créteil

Béatrice GILLE